

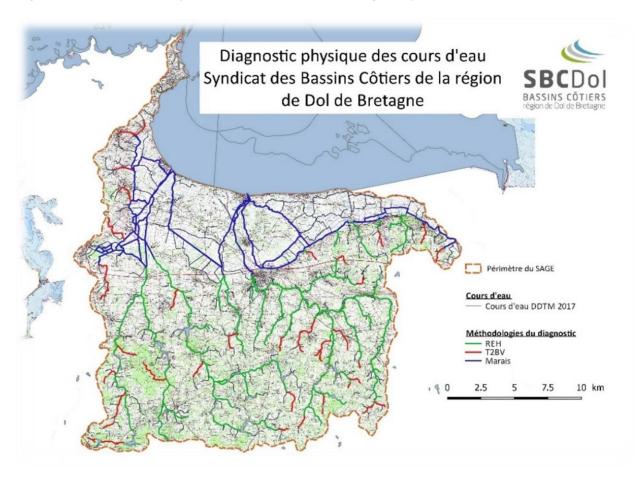
LES ACTUALITES

DU SAGE DES BASSINS COTIERS DE LA REGION DE DOL DE BRETAGNE

Contrat territorial : les premiers résultats du diagnostic des milieux aquatiques du territoire du SAGE

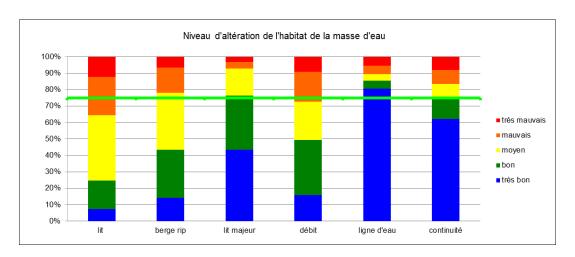
Depuis mars 2017, le SBCDol élabore un programme d'action sur les milieux aquatiques des bassins versants côtiers de la région de Dol de Bretagne dans le cadre d'un Contrat Territorial proposé par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Ce programme a pour objectif de préserver et d'améliorer la qualité des cours d'eau et des milieux aquatiques du territoire.

La 1^{ère} phase de ce travail a consisté à dresser **un diagnostic sur 310 km de cours d'eau**, grâce notamment à des relevés de terrain. Ce diagnostic montre les points positifs mais aussi les dysfonctionnements impactant les cours d'eau et conduisant à une dégradation de la qualité des milieux aquatiques. Il montre également les interactions qui existent avec les différents usages en place.



Le 7 novembre 2017, les premiers résultats du diagnostic ont été présentés aux membres du comité de suivi de l'étude par le bureau d'étude HYDRO CONCEPT. Ont également été exposées les méthodologies employées ainsi que les premières tendances se dessinant sur les bassins versants.

Sur la moitié des cours d'eau étudiés (154 km), le diagnostic a été réalisé selon la méthode REH (Réseau Environnement Habitat) qui étudie les milieux aquatiques selon 6 compartiments : débit, continuité, ligne d'eau, lit majeur, berges/ripisylve (végétation de bord de rive), lit mineur. Les résultats de ce diagnostic mettent en évidence des problèmes portant essentiellement sur la morphologie des cours d'eau (lit et berges) et sur la quantité d'eau (débit) :



A titre d'exemple, on constate que :

- Sur 35 % des cours d'eau diagnostiqués, le lit mineur (partie du lit comprise entre les berges où l'écoulement s'effectue la majeure partie du temps) est moyennement diversifié, ce qui témoignage d'un appauvrissement de la biodiversité et de la mauvaise fonctionnalité du cours d'eau.
- Plusieurs espèces de plantes invasives sont présentes : bambou, laurier, renouée asiatique.
- 135 sites présentent des ouvrages hydrauliques constituant des barrières à la continuité écologique (circulation des espèces et bon déroulement du transport des sédiments dans les cours d'eau) : buses, seuils en béton, barrages...

De manière plus anecdotique mais non moins exceptionnelle, des traces de loutres ont été relevées et témoignent du retour de l'espèce sur nos bassins versants!

Une fois ce diagnostic finalisé sur les 310 km de cours d'eau des bassins versants, le SBCDol devra définir un programme d'action de restauration et d'entretien des milieux aquatiques pour les 5 ans à venir (2019 – 2023) sur la base du volontariat.

